

**Les frais d'inscription couvrent la saison automne-hiver 2024-2025 ainsi que le spectacle (mars 2025)**

**Frais d'inscription + Frais d'affiliation = Facture totale\***

**\* Prendre note que les résidents de l'extérieur de Terrebbonne doivent ajouter 75\$ PAR FAMILLE à la facture totale.**

**Les frais d'affiliation à Patinage Canada sont OBLIGATOIRES & NON REMBOURSABLES : 60\$ \*\***

Les frais d'affiliation sont payables le **1<sup>er</sup> septembre de chaque année**. Ces frais sont une assurance qui protège les patineurs et les patineuses, il est donc **obligatoire de payer les frais avant le premier cours**.



\*\* Si le patineur patine dans plus d'un club, il doit payer les frais d'affiliation de Patinage Canada à SON CLUB D'APPARTENANCE et nous fournir son numéro de licence.

## PATINAGE PLUS, PRÉ-PP & PRÉ-HOCKEY (du 8 et/ou 10 septembre 2024 au 30 mars 2025)

Pré-Hockey <sup>1</sup> Dimanche 13h05 à 13h50	Pré-Hockey <sup>2</sup> Dimanche 13h05 à 13h50 ET Patinage Plus (2 à 6) Mardi 18h00 à 18h50	Patinage Plus Étapes 2 à 6 Mardi 18h00 à 18h50	Pré Patinage Plus <sup>3</sup> (Débutants) Patinage Plus Étapes 1 à 6 Dimanche 12h10 à 13h00	Patinage Plus Étapes 2 à 6 Mardi 18h00 à 18h50 ET Dimanche 12h10 à 13h00
1 jour de cours seulement	2 jours de cours	1 jour de cours seulement	1 jour de cours seulement	2 jours de cours
<b>Facture totale 335\$ + 60\$ = 395\$</b>	<b>Facture totale 390\$ + 60\$ = 450\$</b>	<b>Facture totale 335\$ + 60\$ = 395\$</b>	<b>Facture totale 335\$ + 60\$ = 395\$</b>	<b>Facture totale 390\$ + 60\$ = 450\$</b>

**Les NON-RÉSIDENTS de Terrebbonne doivent ajouter à la facture totale un montant de 75\$ PAR FAMILLE.**

1. PRÉ-HOCKEY (PERFECTIONNEMENT POUR LES FUTURS HOCKEYEURS, PROGRAMME PATINAGE INTENSIF PLUS DE PATINAGE CANADA)

2. PRÉ-HOCKEY ET PATINAGE PLUS ÉTAPES 2 À 6 UNIQUEMENT POUR LES PATINEURS QUI SONT À ÉTAPE 2 OU PLUS

3. LES PATINEURS DÉBUTANTS DOIVENT CHOISIR PRÉ-PATINAGE PLUS (LE COURS DE PRÉ-PP EST LE DIMANCHE SEULEMENT)

## ÉCOLE PRIVÉE / JUVÉNILÉ, JUNIOR & INTER/SÉNIOR (27 août 2024 au 30 mars 2025)

### CRITÈRES POUR LES CATÉGORIES

JUVÉNILÉ :	Étape 6 complétée
JUNIOR :	TOUS les tests STAR 2 complétés <small>Le patineur JUNIOR, doit faire au moins une compétition STAR 2 ou plus durant la saison 2024-2025.</small>
INTERMÉDIAIRE :	TOUS les tests STAR 4 complétés ET Un STAR 5 (Style libre complété ET/OU Danse complétée ET/OU Habilités complétées) <small>Le patineur INTER, doit faire au moins une compétition STAR 4 ou plus durant la saison 2024-2025.</small>
SÉNIOR :	STAR 8/JUNIOR ARGENT Style libre complété ET STAR 10/SÉNIOR Argent Habiletés complétées ET/OU STAR 8/SÉNIOR Argent Danse complétée <small>Le patineur SÉNIOR, doit faire au moins une compétition STAR 8 ou plus durant la saison 2024-2025.</small>



### Modalités de paiement

- Argent comptant
- Virement Interac (infos dans Splex lors de l'inscription ou par courriel)
- Carte de crédit (dans Splex)

**Possibilité de payer en 3 versements, voici les dates :**

- 20 août
- 20 octobre
- 20 janvier

JUVÉNILÉ JUNIOR	JUVÉNILÉ JUNIOR	JUVÉNILÉ JUNIOR	INTER/SÉNIOR	INTER/SÉNIOR	INTER/SÉNIOR
1 jour	2 jours	3 jours	1 jour	2 jours	3 jours
Mardi <b>OU</b> Vendredi <b>OU</b> Dimanche	Mardi & Vendredi <b>OU</b> Mardi & Dimanche <b>OU</b> Vendredi & Dimanche	Mardi, Vendredi & Dimanche	Mardi <b>OU</b> Vendredi <b>OU</b> Dimanche	Mardi & Vendredi <b>OU</b> Mardi & Dimanche <b>OU</b> Vendredi & Dimanche	Mardi, Vendredi & Dimanche
<b>Facture totale 360\$+60\$ = 420\$</b>	<b>Facture totale 385\$+60\$ = 445\$</b>	<b>Facture totale 420\$+60\$ = 480\$</b>	<b>Facture totale 360\$+60\$ = 420\$</b>	<b>Facture totale 385\$+60\$ = 445\$</b>	<b>Facture totale 420\$+60\$ = 480\$</b>

**Les NON-RÉSIDENTS de Terrebbonne doivent ajouter à la facture totale un montant de 75\$ PAR FAMILLE.**

Il est important de *valider la catégorie* de votre enfant avec l'entraîneur(e) *avant l'inscription*.